

Aurillac, le 17 décembre 2021

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier ministre,

Lors de votre déplacement dans le Cantal le 30 octobre dernier, vous vous êtes engagé devant les maires du département réunis en congrès, à rendre public d'ici la fin de la mandature un calendrier de mise en œuvre d'une liaison en train de nuit entre Aurillac et Paris. Les élus unanimes vous en ont remercié car, comme vous avez pu le constater, cela répond à une demande forte tant des élus que de la population.

Dans ce contexte, j'ai été très surpris par la communication par le ministre des Transports Jean-Marie Djebbari, par un tweet du 12 décembre, d'une carte de France figurant la dizaine de trains de nuit que le gouvernement envisagerait de déployer d'ici 2030.

En effet, à notre grande surprise, cette carte ne prend pas en compte la perspective d'une liaison de nuit Aurillac-Paris et diffère singulièrement de celle publiée dans le rapport de la Direction générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer sur laquelle figure un barreau Clermont-Aurillac-Brive.

Cette communication, qui ignore l'annonce que vous avez faite le 30 octobre, a suscité une vive émotion dans le Cantal.

Aussi, je souhaiterais que vous me confirmiez que l'engagement que vous avez pris n'est pas remis en cause.

Je vous remercie de la réponse que vous pourrez m'apporter et vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Je n'ai aucune raison de douter de la sincérité de votre engagement
mais il me semble important et urgent de rassurer les Cantaliens et leurs élus.
Très cordialement*

Vincent DESCOEUR
Député du Cantal